

PROJET ACTON

(Comité des citoyen(ne)s de Saint-Germain de Grantham)

PRÉAMBULE

Le projet ACTON concerne l'alimentation en eau potable pour la Municipalité de Saint-Germain, laquelle est en carence depuis quelques années avec son approvisionnement en eau souterraine et en consommation supérieure à la disponibilité de ses puits depuis deux ans.

Notre mission principale étant de préserver notre identité et notre autonomie de municipalité à part entière, nous considérons que le projet ACTON constitue un mode durable et économique d'approvisionnement en eau potable rejoignant entièrement notre mission.

Ce projet, tout en respectant entièrement nos capacités financières et un délai de réalisation de six mois, répond à la question suivante : « Pouvons-nous avoir de l'eau en quantité et en qualité pour satisfaire nos besoins actuels et futurs, incluant alimentation, lavage, nettoyage, loisirs, etc...sans odeur ni saveur, sans couleur ni dépôt ?

Nous répondons OUI à cette question considérant notre solution économique, rapide de mise en place, réaliste et sans nécessité de regroupement ou fusion.

LE TRAJET

Le projet ACTON propose une conduite d'amenée d'Acton Vale à Saint-Germain, en passant par Saint-Théodore et Saint Nazaire et longeant la voie ferrée jusqu'au rang 7, à la traverse existante. La dénivellation globale est positive (19.8m) en regard de Saint-Germain.

Concrètement, cette conduite simple, économique, compatible avec les contraintes agricoles et d'installation ultra-rapide, est introduite à cinq pieds sous le centre des fossés et en terre agricole (par la méthode de la taupe) sur près de quatre vingt cinq pourcent (85 %) de son parcours et en sol rocheux (par la méthode de la tranchée) sur environ quinze pourcent (15 %), avec servitude incluse au coût global.

Le parcours couvre près de trente kilomètres, dont vingt-cinq et demi sont en sol libre et quatre et demi en sol rocheux ; ce dernier tronçon a fait l'objet de sept sondages mécaniques, en trois secteurs différents pour s'assurer de la plus grande exactitude possible sur le type de sol, pris en compte dans la préparation des soumissions des coûts des travaux.

Chaque tronçon a fait l'objet d'une soumission distincte, en bonne et due forme, par un entrepreneur spécialisé dans ce type de conduite d'amenée (25.5 km) et par un entrepreneur expérimenté du milieu (4.5 km).

LA TUYAUTERIE

Pour assurer une maximisation du résultat et une minimisation des coûts, la technologie PEHD du groupe tuyaux d'ingénierie WOLSELEY a été retenue. Elle consiste en un tuyau en polyéthylène haute densité comprenant un assemblage par fusion bout à bout, conçu pour résister à la nature et au temps.

En d'autres mots, à la fin du parcours, nous obtenons une conduite unique de trente kilomètres, sans joint, flexible, résistante et fiable. Au besoin, basé sur la même technologie, des raccords ou autres accessoires peuvent s'amalgamer à la structure principale, en cours de montage ou en d'autres temps.

À noter que le fournisseur de ce produit est une entreprise québécoise et que l'entrepreneur retenu pour l'installation de ce type de conduite doit être spécialisé et familier avec cette technologie et ses équipements. Notre soumissionnaire principal fait partie de cette catégorie.

À titre d'exemple, cette technologie a été utilisée efficacement à Saint-Zéphirin, pour une conduite parcourant environ quinze kilomètres.

DURÉE DU PROJET

La soumission de l'entrepreneur principal (25.5 km) garantit l'installation complète, incluant les remises en état, sur une durée maximale de quatre-vingts jours; celle de l'entrepreneur secondaire, travaux complets sur une période maximale de quarante jours, en partie concurremment. À ce stade, nous couvrons donc une période de quatre mois.

Si nous ajoutons préalablement toute la préparation administrative requise par la Municipalité, l'ingénierie spécialisée, les fournisseurs et les entrepreneurs, nous couvrons alors une période de six mois.

Des travaux entrepris au printemps ... de l'eau à l'automne. La cible de 2012 est réalisable.

CAPACITÉ ET QUALITÉ

Une référence au rapport de PLURITEC du 13 avril 2010, nous permet les extraits suivants :

- ° la qualité de l'eau est excellente.
- ° les installations d'ACTON permettent de produire 18 100 mètres cubes par jour.
- ° la consommation actuelle de la municipalité d'ACTON est de 6 100 mètres cubes par jour.

FINANCEMENT ET TAXES

Nous avons procédé à une simulation comptable sur un projet global de **neuf millions**, en tenant compte de la possibilité de subventions et du requis de financement, en tenant compte du marché actuel et du du taux d'intérêt en vigueur, en présumant une période d'amortissement de vingt-cinq ans, en prenant pour compte l'évaluation foncière de Saint-Germain pour 2011 et l'évaluation imposable en découlant, pour obtenir un taux de 0,093 \$ / 100 \$ d'évaluation.

La valeur moyenne des résidences de Saint-Germain étant de 150 000 \$, selon les données du MAMROT, un projet de 9 millions amorti sur 25 ans coûterait 152 \$ / an. À noter que le remboursement de la taxe d'accise et le service incendie aux résidences sans réseau d'aqueduc est non-inclus dans cet estimé.

IMPRÉVUS ET CONTINGENT

Nous avons inclus dans le coût global de neuf millions, des imprévus de l'ordre de six pourcent (6 %) et un contingent de dix pourcent (10 %) pour un total de seize pourcent (16 %)

À ces deux éléments, les prévisions de PLURITEC dans leur proposition de conduites via ACTON sont respectivement de vingt pourcent (20 %) pour un total de quarante pourcent (40 %).

CONCLUSION

Le projet ACTON répond aux attentes de la population, en ce sens qu'il règle le problème de l'eau sans pour autant troquer notre municipalité, ses services, son personnel, ses citoyens, son patrimoine, sa paroisse, sans compter sa valeur financière globale.

Le présent rapport peut être considéré minimaliste; il suscite malgré tout un intérêt certain et mérite de faire l'objet d'une proposition du Conseil abolissant initialement le projet de l'usine de traitement sur la Saint-François du plan « B » pour le remplacer par le projet ACTON.

Si tel était le cas, nous serions sans doute en mesure de compléter le présent rapport par des informations factuelles précisant le tracé, le fournisseur, les entrepreneurs, etc.

Notre Comité étant soumis aux règles du pouvoir et de la démocratie, nous souhaitons être entendus et anticipons des développements prochains.

Par défaut, il est certain que le référendum dictera notre conduite future, quelle que soit notre allégeance.

Merci de votre intérêt à nous rencontrer et au futur de la Municipalité.

Au nom du Comité des citoyens

Michel Bourgeault

Michel Côté

